

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 04638

Numéro SIREN : 501 579 205

Nom ou dénomination : A. V. S. SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2021 sous le numéro de dépôt 7470

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>AVS Sécurité</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u>				
Adresse de l'entreprise <u>6 Chemin des Coutures 78520 LIMAY</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>				
Numéro SIRET* <u>5 0 1 5 7 9 2 0 5 0 0 0 3 7</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>1</u> <u>9</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 610	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 524 5 240 1 283	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	99 288 32 479 66 809	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations		BB	BC		
	Autres titres immobilisés		BD	BE		
	Prêts		BF	BG		
	Autres immobilisations financières *		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	108 421 40 329 68 092		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	2 802	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	148 309	
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 466	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	178 120	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	19 047		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	255		
	TOTAL (III)	CJ	CK	359 998		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	468 419 40 329 428 090		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise		AVS Sécurité		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	99 477	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	33 668	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	138 645	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	58 908	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	441	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	48 574	
	Dettes fiscales et sociales			DY	179 331	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 191	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	289 445		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	428 090		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	246 415
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AVS Sécurité				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	biens *	FD		FE	FF		
	Production vendue	FG	1 023 190	FH	FI	1 023 190	
	services*	FJ	1 023 190	FK	FL	1 023 190	
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	17	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 023 206	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	12 638	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	291 043	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	9 687	
	Salaires et traitements*				FY	535 814	
	Charges sociales (10)				FZ	115 724	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA	14 967	
					GB		
		- dotations aux provisions			GC		
					GD		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Autres charges (12)				GE	5		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	979 879		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	43 328
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	237	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	237	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	421	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	421	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(184)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	43 143

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>AVS Sécurité</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	32 750
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 750
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	35 875
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35 875
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 125)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 350
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 056 193
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 022 525
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	33 668
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	(2 589)
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N'
PRODUITS ET CHARGES D'ELEMENTS D'ACTIFS CEDES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		35 875	32 750
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : AVS Sécurité										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 610	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	6 524	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	749	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	33 876	KZ		LA	83 486	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 644	LC		LD	518	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	59 793	LO		LP	84 004	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	62 403	ØH		ØJ	84 004		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
								4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	2 610	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF			
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS	MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK	6 524	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU	MM		MN	749	MO			
		Matériel de transport		IV	MP	37 986	MQ	79 376	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	19 163	MU			
		Emballages récupérables et divers*		IX	MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA		NB			
Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF				
TOTAL III			IY	NG	37 986	NH	105 811	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU		MØ		ØW			
	Autres participations			IØ	ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés			II	2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E		2F		2G			
	TOTAL IV			I3	NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	37 986	ØL	108 421	ØM				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: AVS Sécurité

Néant ☐

*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		AVS Sécurité		Néant ☐ *			
CADRE A							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice			
Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 610	PF			
Terrains		PI		PJ			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN			
	Sur sol d'autrui	PR		PS			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 307	QA	933		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	225	QE	150		
	Matériel de transport	QH	8 001	QI	10 638		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 330	QM	3 246		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR			
	TOTAL III	QU	24 863	QV	14 967		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	27 473	ØP	14 967		
				ØQ	2 110		
				ØR	40 329		
CADRE B							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

A.V.S. SECURITE

SAS au capital de 5.000 Euros

Siège social : 6 chemin des coutures 78520 LIMAY

RCS de Versailles 501 579 205 00037

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU LUNDI 1 JUIN 2020

Le 01/06/2020 à 14 heures,

Les associés de la société A.V.S.SECURITE, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros, dont le siège social est à LIMAY (78520) au n° 6 chemin des coutures à Limay, immatriculée sous le numéro B 501 579 205 00037 au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles, se sont réunis au siège social de la société en assemblée générale ordinaire.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie DERIAUX, en sa qualité de P.D.G.

Le président constate que sont présents ou représentés :

➤ Madame Nathalie DERIAUX, propriétaire de	245 parts
➤ Monsieur Francis CORBERON, propriétaire de	255 parts

Total des parts représentées	500 parts
-------------------------------------	------------------

Représentant l'intégralité du capital social.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Le rapport de la gérance ;
- Les projets des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- Les statuts.

La présidente indique que ces documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice 2017; ➤ Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion ;
- Affectation des résultats ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis elle donne lecture du rapport de la gérance et déclare alors la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et examiné les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2019 se soldant par un bénéfice avant impôt de 43 143€ et un bénéfice net de 33 668 € pour un chiffre d'affaire de 1 023 190 €, l'assemblée générale déclare les approuver et donne à la Présidente quitus de sa gestion.

Les salaires et traitements sont d'un montant de 535 814€ et nous avons payé la somme de 6350€ d'impôts sur les bénéfices.

Mme La Présidente informe nous soyons aussi vigilants l'année prochaine sur les dépenses surtout dans le domaine de la sous-traitance. La sous-traitance a coûté 238 480€ cette année. Il serait judicieux de revoir le mode de recrutement (recrutement en continu et non ponctuel, davantage de publicité dans la région, participer à des forums d'emploi...) afin de limiter la sous traitance.

De plus afin d'alléger la masse de travail sur le terrain il faudrait envisager d'embaucher un coordinateur de sécurité afin que Mr CORBERON et Mme DERIAUX puisse se concentrer sur les tâches de bureautique

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le résultat de l'exercice reçoit l'affectation suivante :

Chiffre d'affaire	: 1 023 190€
Total des charges d'exploitation	: 979 879€
bénéfice	: 43 143 Euros avant impôt
impôts sur les société	: 6 350€

résultat fiscal en bénéfice : 33 668€

Ce bénéfice tiens compte des immo de l'année dernière et félicite toute l'équipe de ses efforts fournis.

Cette année nous avons acheté en matériel informatique et mobilier pour le site Leroy Merlin ainsi que le centre Leclerc de Vernon ce qui engendre des frais en investissement et donc le bénéfice est moindre. Nous avons du également acheter l'extension du logiciel comete pour la planification.

Il est prévu également pour le développement de la société la création d'un poste d'adjoint au responsable d'exploitation afin d'améliorer la qualité et les quantités de contrôle sur site et de soulager Mr CORBERON. Nous sommes toujours en recrutement. Nous avons également décidé de valorisé notre personnel en les faisant évoluer en tant que SSIAP2. Nous avons commencé et nous prévoyons un budget pour les formations. Faire jouer la concurrence sur les centres de formations

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs à Madame la Présidente de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Aucun dividende n'a été distribué durant cet exercice.

PRISES DE PARTICIPATIONS

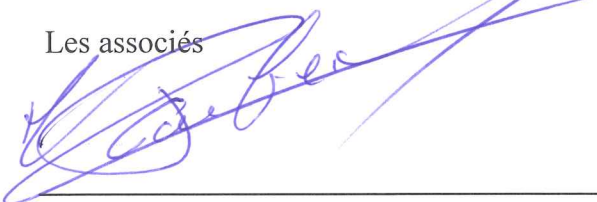
Aucune prise de participation n'a été effectuée durant l'exercice

Nous vous invitons à voter les résolutions qui vous sont proposées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et les associés présents.

Les associés



La Présidente

